

Un fonds de 900 000 \$ pour soutenir les entreprises de la MRC de La Vallée-de-l'Or

VAL-D'OR, LE MERCREDI 26 JUIN 2019. – La MRC de La Vallée-de-l'Or, la Fédération québécoise des municipalités (FQM), le gouvernement du Québec et Fonds locaux de solidarité FTQ, sont fiers d'annoncer la création d'un fonds de 900 000 \$ visant à soutenir les entreprises œuvrant sur le territoire de la MRC.

La mise en place du fonds local de solidarité (FLS) a été confirmée ce matin en la présence de madame Marie-Eve Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional, de monsieur Pierre Corbeil, maire de Val-d'Or et préfet de la MRC de La Vallée-de-l'Or, de madame Claire Bolduc, préfète de la MRC du Témiscamingue, présidente de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue et administratrice de la FQM, ainsi que de monsieur Éric Desaulniers, directeur général de la société en commandite Fonds locaux de solidarité FTQ.

Le FLS a comme objectif d'accélérer la réalisation de projets de démarrage, d'expansion et d'acquisition d'entreprises sur le territoire de la MRC. Sa mise sur pied est possible grâce à la participation de la société en commandite Fonds locaux de solidarité FTQ avec un crédit variable à l'investissement de 750 000 \$, de la FQM contribuant pour un montant de 100 000 \$, ainsi que de la MRC contribuant pour une somme de 50 000 \$.

« Cette collaboration entre la FQM et le Fonds de solidarité FTQ existe depuis maintenant près de 28 ans. Cela a permis la création des FLS. C'est un partenariat dont nous pouvons tous être très fiers. Soulignons que notre contribution est rendue possible grâce à la mesure de 3,5 millions de dollars mise en place par le gouvernement du Québec pour déployer le réseau des FLS dans les régions non couvertes jusqu'à maintenant », a déclaré madame Claire Bolduc, membre du conseil d'administration de la FQM.

« Nous sommes fiers de s'allier à la FTQ et à la FQM pour permettre aux entreprises d'ici d'avoir accès à des leviers de développement bonifiés. Que ce soit pour un démarrage d'entreprise, pour permettre la croissance ou l'expansion de projets existants, ou encore pour soutenir la relève en affaires, les sommes provenant du fonds annoncé aujourd'hui peuvent aider à concrétiser davantage de projets dans la Vallée-de-l'Or. Nous invitons les entrepreneurs du territoire à consulter les conseillers en développement de la MRCVO pour en savoir plus sur les outils et les fonds disponibles », a précisé le préfet de la MRC, monsieur Pierre Corbeil.

« Le gouvernement du Québec veut redonner plus de place aux régions et leur allouer davantage d'autonomie afin qu'elles puissent agir sur leur propre développement et assurer leur prospérité. La mise en place du fonds de solidarité de la MRC de La Vallée-de-l'Or est donc une excellente nouvelle pour les entrepreneurs du territoire.

Ils pourront bénéficier d'un outil financier qui prend en considération leurs réalités régionales et qui répond mieux à leurs besoins. Cette initiative témoigne également de la volonté du gouvernement de travailler en partenariat avec les intervenants économiques locaux », a mentionné madame Marie-Eve Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional.

« Je sais qu'avec l'annonce d'aujourd'hui, il y a des gens allumés qui vont décider de foncer et d'aller de l'avant avec leur projet. Parmi les plus gros freins à l'entrepreneuriat se trouve la difficulté d'être pris au sérieux et de s'entourer de gens qui croient en nous. La création du fonds de 900 000 \$ annoncée aujourd'hui démontre qu'il y a des acteurs importants, comme la FTQ, la MRC et la FQM, qui croient dans le potentiel de notre région et qui prennent les actions nécessaires pour le concrétiser », a souligné monsieur Pierre Dufour, député d'Abitibi-Est, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec.

« Né d'un partenariat en 1991 entre le Fonds de solidarité FTQ et la Fédération québécoise des municipalités, le réseau des Fonds locaux de solidarité est un modèle de développement économique local qui a fait ses preuves. Les entrepreneurs de la MRC de La Vallée-de-l'Or qui ont des projets ont maintenant accès aux FLS pour le financement de leur PME en démarrage et en croissance. Ce sont près de 5 000 projets d'entreprise qui ont été financés par le réseau des FLS depuis ses débuts, il y a plus de 27 ans », a poursuivi Monsieur Desaulniers de la société en commandite Fonds locaux de solidarité FTQ.

Le FLS, par son effet de levier, complétera le financement des projets d'entreprises du territoire. Il permettra aux entrepreneurs d'accéder à d'autres sources comme un prêt conventionnel d'une institution financière, une subvention, une mise de fonds ou un autre capital d'appoint. Le montant maximal des investissements qu'une entreprise peut recevoir du FLS est de 100 000 \$.

Les demandes de financement peuvent être transmises dès maintenant auprès du Service de développement local et entrepreneurial de la MRCVO.

Sources :

Sophie Richard-Ferderber
Coordonnatrice en communication, MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 232

Francis Martel
Conseiller en relation avec les médias, FQM
418 651-3343, poste 243

Amélie Dionne
Directrice des communications et attachée de presse
Cabinet de la ministre déléguée
Au Développement économique régional
418 691-5650

Vincent Bolduc
Adjoint principal aux communications
Cabinet du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs
418 643-7295

Patrick McQuilken
Conseiller principal aux relations de presse et aux communications, Fonds de solidarité FTQ
514 850-4835